

Rénovation de l'habitat : les aides en forte hausse

Châteaulin - Modifié le 26/07/2015 à 04:00 | Publié le 24/07/2015 à 03:26



De droite à gauche : Sébastien Jérôme, Muriel Corgne et Alain Le Quellec, élus de la CCPCP. |

« **Les rénovations pour des raisons énergiques ont explosé ces dernières années** », affirme Jérôme Sébastien, délégué finistérien pour l'ex-Pact habitat développement, renommé Soliha (solidaire pour l'habitat). Les projets financés sont passés de 790 en 2013 à 1114 en 2014. Huit cents projets ont dû être reportés en 2015.

Une rallonge pour 460 projets. Malgré tout, le conseil départemental a décidé d'accorder une rallonge pour 460 projets. « **C'est tout nouveau, ça date de dix jours**, explique Sébastien Jérôme. **Le budget, qui était de 4,3 millions, vient de passer à 5,2** ». Réservées aux propriétaires occupants des communes autres que Quimper, Brest et Morlaix, les aides peuvent grimper jusqu'à la moitié de l'investissement destiné à la rénovation.

« **Bien sûr, il y a un plafond de ressources à ne pas dépasser, mais il est difficile d'en fixer le seuil précis.** » En général, les rénovations concernent les économies d'énergie, mais aussi les travaux pour le maintien des personnes âgées à domicile, l'adaptation aux personnes handicapées, ou de simples travaux de salubrité.

Une aubaine : « **Il vaut mieux profiter de l'aubaine, car on ne sait pas du tout ce qu'il y aura en 2016** », insiste Alain Le Quellec, élu responsable du programme d'amélioration de l'habitat à la communauté de communes du pays de Châteaulin et du Porzay (CCPCP). Celui-ci démarrera en 2016, et la CCPCP y consacrera 2,8 millions d'euros sur six ans.

En attendant, les personnes intéressées peuvent contacter le 02 98 95 67 37 ou aller au Centre d'information et d'orientation sociales les 3^e jeudi du mois, de 11 h à midi (02 98 86 59 25).